

Zeitschrift: Naturwissenschaftlicher Anzeiger der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Herausgeber: Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

Band: 4 (1820)

Heft: 4

Rubrik: Anzeigen

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

et il appliqua l'invention des transversales. Il prit part non seulement à la confection mais aussi à l'invention de la grande montre astronomique du Landgrave qui fut terminée en 1593. Birger fut associé aux observations astronomiques du Prince, puis chargé des travaux de l'observatoire. Il fut envoyé auprès de l'Empereur Rodolphe II, pour lui porter une grande sphère en argent qui représentait tous les mouvements des planètes, en majeure partie son ouvrage. Après la mort de son bienfaiteur Birger passa en Autriche en 1603 et fut nommé mécanicien et astronome du cabinet impérial dont il remplit les fonctions sous les Empereurs Rodolphe II, Mathias et Ferdinand II. — Il fut le véritable inventeur du compas de proportion, quoiqu'il n'y ait joint aucune instruction. Dès l'an 1592 Birger concut l'idée de l'instrument triangulaire et redigea un texte explicatif, qui devait être accompagné de planches. Des circonstances inattendues empêchèrent cette publication, mais son beaufrère l'exécuta plus tard. Enfin Birger fit imprimer à Prague en 1620 des tables logarithmiques; il eut donc la première idée des logarithmes perfectionnés ensuite par le Baron de Neper. C'est ce que prouvent les témoignages de Kepler dans ses tables Rodolphiennes, de Bailli dans son histoire de l'astronomie moderne et de Montrela dans son histoire des mathématiques. Becker dans sa physique souterraine attribue même à Birger la découverte du pendule et de son application à la mesure du temps. — Birger modeste, réservé, ne donna point dans les réveries de l'alchimie et de l'astrologie; il vécut retiré et communiqua peu avec ses contemporains. En 1622 il quitta Vienne pour retourner à Cassel où il mourut à l'âge de 80 ans le 22. Fevr. 1622. Il s'était marié quoique sexagénaire, mais aucun document n'apprend qu'il ait laissé de postérité.

La Société s'étant convaincue des difficultés qu'offrait la solution de la question proposée en 1817 dans toute son étendue, et persuadée cependant qu'une connaissance plus précise de l'état passé et actuel de nos Alpes pourrait seule nous conduire à quelque résultat sur l'opinion de leur refroidissement, propose la

question suivante: „Rassembler des faits exacts et bien observés sur l'accroissement et la diminution des glaciers dans les diverses parties des Alpes, sur la détérioration ou l'amélioration de leurs paturages, sur l'état antérieur et actuel des forêts.“

On n'exige pas que les mémoires embrassent cette question dans toute son étendue. Il suffit qu'ils la traitent pour une partie déterminée des Alpes, ou même pour un seul Canton. Les mémoires écrits à volonté en latin, en allemand, en français ou en italien et accompagnés d'un billet cacheté contenant le nom de l'auteur et portant la devise du mémoire, doivent être envoyés au Président de la Société helvétique des Sciences naturelles jusqu'au 1. Janvier 1822. Dans la session de 1822 il sera décerné sur le rapport d'un comité d'examen que la Société nommera dans la session de 1821 un prix de 300 Francs de Suisse au mémoire qui sera couronné et un prix de 200 Francs à celui qui sera jugé digne de l'accessit.

En outre la Société helvétique des Sciences naturelles propose un prix de 400 Francs de Suisse pour la meilleure statistique physique, c. a. d. réduite à l'étude des 3 règnes de la nature de l'un des 22 Cantons de la Suisse, qui lui sera addressée d'ici au 1. Janvier 1823. Le prix sera décerné dans la Session de la même année. Elle se propose si le succès de ce concours répond à ses espérances d'en ouvrir successivement d'analogues, pour obtenir des statistiques agricoles, industrielles et commerciales, et engage dès ce moment les personnes qui s'occupent de ces diverses branches à recueillir des matériaux à cet effet.

(La fin dans le No. prochain.)

Anzeige.

Museum der Naturgeschichte Helvetiens, herausgegeben von Fr. Meissner, Professor der Naturgeschichte in Bern, No. 11 und 12. gr. 4.

Mit diesen heyden Heften, welche von den in der Schweiz lebenden Schlangen handeln und die Abbildungen der Vipernarten enthalten, ist nunmehr der erste Band dieses Werkes vollendet, der bey dem Verleger J. J. Burgdorfer in Bern, und in allen Schweizerischen Buchhandlungen um den Preis von Liv. 16 ausgegeben wird. Auch werden die Hefte einzeln verkauft und zwar von No. 1—6 jedes um Liv. 1 btz. 2, von No. 7—12 um Liv. 1 btz. 5. Das Werk wird fortgesetzt und es sollen künftig wenigstens 4 Nos. im Jahre erscheinen.